

## L&G ①

### Linguistique comparée et grammaire du français : ***lecture critique des grammaires***

L'objectif poursuivi par ce cours est d'inciter à une lecture critique des grammaires, et, d'abord, des grammaires françaises du français, puisque ce sont elles, principalement, qui vont servir (?) à l'enseignement de cette langue, et, de toutes façons - et quoique le prétendent maintes méthodes - qui constituent **le texte fondateur** - *élémentaire et incontournable* - de ce qui s'échange dans tous les textes concernant la langue française.

Les revendications les plus - *soi-disant* - libérées de la tradition, en analyse linguistique, sont le plus souvent les plus engluées dans ce texte, vu comme tellement naturel et commun qu'il finit par s'identifier à la langue elle-même !

On ne peut déconstruire ce texte qu'en s'en servant : et l'ignorance de la grammaire (et de son histoire) rend ... risibles le plus grand nombre des déclarations pédagogiques, didactiques ou ... réglementaires sur l'enseignement d'une langue (ici, essentiellement, le français).

Nous voulons donc lire des (fragments de) grammaires (françaises, essentiellement) en nous servant de cette révolte née aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, menée par des minorités contre ce pouvoir victorieux et envahissant *qui avait et allait*, en quelques centaines d'années, *grammatis-é* et *-er*, des centaines de langues du monde, en les présentant comme des **illustrations** (certes quelquefois divergentes, sinon, capricieuses) **de « la » grammaire.**

Il est particulièrement éclairant de constater que, alors que les critiques innombrables déferlent contre la « colonisation », et certaines, de façon injuste, très peu - vraiment très peu ! - d'esprits brillants se penchent sur cette oppression impérialiste absolue, sans limite ni garde-fou, que constitue la **grammatisation** (et ensuite, ceci expliquant cela) l'**élimination** de la plupart des langues du monde. Il se trouvera dans le monde beaucoup plus de défenseurs de cet animal à sale caractère, mordeur et peu intelligent, le panda... que de l'honneur des hommes, le *saint langage*, dans sa réalité et sa diversité !

La grammaire - *γραμματική* - art d'écrire (et de lire), fonde sur l'écrit son propre texte : elle **se** prépare dans le passage - **la contrainte** - à l'écrit, qui détermine la suite de

ses descriptions. Il y a là un jeu de miroirs, car le passage à l'écrit est, déjà, dicté par ce que la grammaire peut isoler comme **entités** dans la langue : elle met un « blanc » entre chaque entité, et ainsi, elle « crée » des mots.

■

**L**A Grammaire est l'art de parler & d'écrire correctement. Pour parler & pour écrire on emploie des mots : les mots sont composés de lettres.

Il y a deux fortes de lettres, les *voyelles* & les *consonnes*.

Les voyelles sont *a, e, i, o, u, & y*. On les appelle *voyelles*, parce que, seules, elles forment une *voix*, un *son*.

Il y a en françois dix fortes de mots qu'on appelle les *parties du discours*, savoir le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjunction* & l'*interjection*.

■<sup>1</sup>

C'est ainsi que Lhomond introduit ses Elémens de la grammaire françoise : l'Abbé Lhomond a écrit ces Elemens pour les élèves de la « petite classe » où il a enseigné pendant vingt ans : il est aussi l'auteur d'une *grammaire latine* très célèbre et du De virus illustribus urbis Romae, sans compter des livres de piété. La Révolution ne changera rien à la renommée de ces textes, et on peut penser qu'il est encore au cœur de toutes les doctrines grammaticales et de tous les échanges - plus ou moins savants - portant sur des faits de langue.

Mais, déjà, une lecture attentive de ces quelques lignes nous fait comprendre quels contre-sens, voire non-sens d'auteurs (ou reproduits par des auteurs), peuvent devenir fondateurs : l'histoire est, aussi, l'histoire des sottises !

Passons sur les opinions pour aller à l'ineptie : les mots de sont pas composés de lettres ... à l'oral, et *a, e, i, o, u, y*, ne sont pas des « voyelles » mais des lettres servant à transcrire certaines voyelles : [u], écrite souvent *-ou* (en orthographe française), [ɛ], *-ai(s), -ai(t)*, [œ] *-un*, sont des voyelles...

<sup>1</sup> Lhomond, Charles François (1727-1794). Elémens de la grammaire françoise. 1780.

« Il y a en français dix sortes de mots » : c'est une injonction, pas une constatation : et cette injonction découle d'une doctrine, tellement enfouie dans la philosophie stoïcienne qui « sert » de pensée laïque au Christianisme, qu'elle n'apparaît même pas comme devant être justifiée, ou même présentée.

Mais une fois l'introduction passée, et l'endoctrinement subi ... sans douleur, les conséquences vont s'annoncer, déduites les unes des autres : la *grammaire du français*.

Comme toute grammaire de toute langue décrit la *grammaire* de cette langue, et Littré écrit :

■ *1° L'art d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage. Les règles de la grammaire. Savoir, enseigner la grammaire. ....*

■ *2° Livre où les règles du langage sont expliquées. La grammaire de Port-Royal. Indiquez-moi une bonne grammaire latine. ... )* ■

il y a, qui les subsume, la **grammaire générale**. Toute grammaire particulière y va, et d'elle, elles procèdent.

Dans la **Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal par Arnauld et Lancelot**, après avoir traité des sons et des lettres, on renvoie, en un au-delà de la langue, à la base de la grammaire générale ; la grammaire, qui décrit la diversité des mots, **dépend de** ce qui se passe dans notre esprit :

■ *nos pensées, puisque les mots n'ont été inventés que pour les faire connaître.* ■

Mais voici le texte introduisant cette deuxième partie :

■ **SECONDE PARTIE DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE,**

*Où il est parlé des principes et des raisons sur lesquelles sont appuyées les diverses formes de la signification des mots.*

**CHAPITRE PREMIER.**

*Que la connaissance de ce qui se passe dans notre esprit y est nécessaire pour comprendre les fondemens de la Grammaire et que c'est de là que dépend la diversité des mots qui composent le discours.*

*Jusqu'ici, nous n'avons considéré dans la parole que ce qu'elle a de matériel, et qui est commun, au moins pour le son, aux hommes et aux perroquets. Il nous reste à examiner ce qu'elle a de spirituel, qui fait l'un des plus grands avantages de l'homme au-dessus de tous les autres animaux, et qui est une des plus grandes preuves de la raison : c'est l'usage que nous en faisons pour signifier nos pensées, et cette invention merveilleuse de composer de vingt-cinq ou trente sons cette infinie variété de mots, qui, n'ayant rien de semblable en eux-mêmes à ce qui se passe dans notre esprit, ne laissent pas d'en découvrir aux autres tout le secret, et de faire entendre à ceux qui n'y peuvent pénétrer tout ce que nous concevons, et tous les divers mouvemens de notre âme. Ainsi l'on peut définir les mots, des sons distincts et articulés, dont les hommes ont*

*fait des signes pour signifier leurs pensées. C'est pourquoi on ne peut bien comprendre les diverses sortes de significations qui sont enfermées dans les mots, qu'on n'ait bien compris auparavant ce qui se passe dans nos pensées, puisque les mots n'ont été inventés que pour les faire connoître. Tous les philosophes enseignent qu'il y a trois opérations de notre esprit : **Concevoir, Juger, Raisonner**. Concevoir, n'est autre chose qu'un simple regard de notre esprit sur les choses, soit d'une manière purement intellectuelle, comme quand je connois l'être, la durée, la pensée, Dieu, soit avec des images corporelles, comme quand je m'imagine un carré, un rond, un chien, un cheval. Juger, c'est affirmer qu'une chose que nous concevons est telle, ou n'est pas telle : comme lorsqu'ayant conçu ce que c'est que la terre, et ce que c'est que rondeur, j'affirme de la terre, qu'elle est ronde» Raisonner, est se servir de deux jugemens pour en faire un troisième : comme lorsqu'ayant jugé que toute vertu est louable, et que la patience est une vertu, j'en conclus que la patience est louable. D'où l'on voit que la troisième opération de l'esprit n'est qu'une extension de la seconde ; et ainsi il suffira pour notre sujet, de considérer les deux premières, ou ce qui est enfermé de la première dans la seconde, car si les hommes ne parlent guère pour exprimer simplement ce qu'ils conçoivent, mais c'est presque toujours pour exprimer les jugemens qu'ils font des choses qu'ils conçoivent. Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis, la terre est ronde, s'appelle **Proposition** et ainsi toute proposition enferme nécessairement deux termes : l'un appelé sujet, qui est ce dont on affirme comme terre; et l'autre appelé attribut, qui est ce qu'on affirme, comme ronde : et de plus la liaison entre ces deux termes, est. Or il est aisé de voir que les deux termes appartiennent proprement à la première opération de l'esprit, parce que c'est ce que nous concevons, et ce qui est l'objet de notre pensée, et que la liaison appartient à la seconde, qu'on peut dire être proprement l'action de notre esprit, et la manière dont nous pensons. Et ainsi la plus grande distinction de ce qui se passe dans notre esprit, est de dire qu'on y peut considérer l'objet de notre pensée, et la forme ou la manière de notre pensée, dont la principale est le jugement : mais on y doit encore rapporter les conjonctions, disjonctions, et autres semblables opérations de notre esprit, et tous les autres mouvemens de notre âme, comme les désirs, le commandement, l'interrogation, etc. Il s'ensuit de là, que les hommes ayant eu besoin de signes pour marquer tout ce qui se passe dans leur esprit, il faut aussi que la plus générale distinction des mots soit que les uns signifient les objets des pensées, et les autres la forme et la manière de nos pensées, quoique souvent ils ne la signifient pas seule, mais avec l'objet, comme nous le ferons voir. Les mots de la première sorte sont ceux que l'on a appelés, noms, articles, pronoms, participes, prépositions et adverbes; ceux de la seconde, sont les verbes, les conjonctions, et les interjections; qui sont tous tirés par une suite nécessaire, de la manière naturelle en laquelle nous exprimons nos pensées, comme nous allons le montrer. ■*

L' « invention des mots » ne saurait être un événement historique au cours duquel des accords (dans quelle langue ?) se seraient conclus pour permettre la transmission de ces pensées ou idées... Les trois moments **Concevoir, Juger, Raisonner**, outre

le fait qu'ils riment en trinité, ne sont là que pour isoler et éloigner toute critique : seul, en fait, importe *Juger* et c'est dans la mesure où l'on (*l'homme*) plaque un sujet à un prédicat que la Grammaire Générale se pense fondée : simultanément le jugement « pose » *x est/n'est pas y* et la table, la chaise (ou tout élément du lexique) **est** (fait connaître) **R**X (lisez, le « référent X ») que l'on fait connaître en proférant (*voire en écrivant*) x.

Les « choses », et les « notions » existent avant d'être représentées, et les idées doivent être habillées par des mots avant d'être transmises. Et, donc, parce que le monde est le lieu de lois, des lois qui régissent les mots dans les langues doivent être, de façon identique, celles qui régissent le monde, au moins celles qui régissent le monde dans la mesure où l'on cherche à en transmettre la connaissance.

Ces lois universelles sont - évidemment - celles qui ont été observées... dans les langues grecque et latine... !

## CHAPITRE V.

### *Division de la Grammaire Universelle.*

**T**OUTTE embrasse les Objets suivans.

1°. Les **ÉLÉMENTS** qui entrent dans la peinture des idées, ou les diverses espèces de mots qui constituent le discours.

2°. Les diverses **FORMES** que ces mots devront revêtir, afin de pouvoir s'unir les uns aux autres.

3°. **L'ARRANGEMENT** qu'on doit donner à ces mots ou aux divers traits qui entrent dans un Tableau, afin qu'on en aperçoive à l'instant le but, l'objet principal, les accessoires, l'ordonnance entière.

Ce qui formera autant de **LIVRES**, qui offriront :

1°. Les **PARTIES** du Discours, ou les diverses espèces de mots.

2°. La **DÉCLINAISON & la CONJUGAISON**, ou les diverses formes dont se revêtent quelques-unes de ces parties.

3°. La **SYNTAXE**, ou les règles relatives à leur arrangement, à leur assemblage.

2

Les différences entre les langues... sont du registre anecdotique, et ne sauraient concerner qu'une partie de ses principes :

<sup>2</sup>Court de Gébelin, Antoine. Histoire naturelle de la parole ou Précis de l'origine du langage & de la grammaire universelle, 1776.

Il y a dans chaque langue deux espèces de principes. Les uns sont généraux & communs à toutes les langues, parce qu'ils sont pris dans la nature même des choses, & dans les différentes opérations dont l'esprit de l'homme est capable : tels que sont les définitions & l'usage des noms, des verbes, & de la plupart des autres parties du discours. Les autres principes sont ceux qui ne regardent que les mots ou la manière de s'exprimer, & qui sont propres à chaque langue en particulier.

3

En écrivant ces lignes, Restaud introduit une grammaire **française** ; cette grammaire, à quelques exotismes - pardon, gallicismes - près, ne peut être qu'une série d'exemples français illustrant ces **principes généraux et communs** ; ici, c'est essentiellement les différences constatées entre **les mots ou la manière de s'exprimer qui sont propres à chaque langue en particulier**, donc dans leur apparence : le reste, parce que c'est **dans la nature des choses**, le découpage du signifié - image du découpage en Référents - ne peut être que commun : seules **les mots plaqués sur les choses** sont différentes **étiquettes**.

La simple lecture de tables des matières nous garantit la remarquable stabilité de la pensée grammaticale et de son caractère reproductible : ici, Grammaire française de E.Aumenier et D.Zévaco, 1937, Hachette.

TABLE DES MATIÈRES	330 TABLE DES MATIÈRES.
Chapitres. I. — Prononciation et orthographe. II. — Origines de la langue. III. — Formation du vocabulaire. IV. — Enrichissement de la langue La dérivation La composition. Familles de mots V. — La proposition VI. — Le sujet. VII. — L'attribut VIII. — Le complément d'objet IX. — Les compléments circonstanciels X. — L'apposition et l'apostrophe. XI. — Nature et fonctions des propositions La proposition principale La proposition subordonnée Fonctions des propositions subordonnées Les subordonnées relatives XII. — La ponctuation XIII. — Le nom. Généralités. Le genre dans les noms. Le nombre dans les noms Rôle grammatical du nom XIV. — L'article. XV. — L'adjectif Les adjectifs qualificatifs Les adjectifs démonstratifs Les adjectifs possessifs Les adjectifs numériques	Les adjectifs indéfinis Les adjectifs interrogatifs. L'adjectif relatif XVI. — Les Pronoms Les pronoms personnels Les pronoms démonstratifs. Les pronoms possessifs. Les pronoms relatifs. Les pronoms interrogatifs Les pronoms indéfinis. XVII. — Le Verbe. Généralités. Tableau des conjugaisons Remarques sur la conjug. des verbes en er. Conjugaison des verbes du 3 <sup>e</sup> groupe Tableau des conjugaisons Conjugaison des verbes défectifs. Sens et formes Les modes et les temps. Mode indicatif. Le conditionnel Le subjonctif L'impératif L'infinitif Le participe. Syntaxe du verbe. Emploi des modes. Concordance des modes et des temps XVIII. — Mots invariables. L'adverbe. XIX. — La Préposition XX. — La Conjonction XXI. — L'Interjection XXII. — Quelques cas d'analyse et d'orthographe. XXIII. — Les figures. Index alphabétique.

<sup>3</sup> Restaut, Principes généraux et raisonnés de la grammaire française, 1736

Et Hjelmslev résume avec précision, ici, les griefs à faire à la grammaire !

■ La discipline établie par les Grecs sous le nom de grammaire est une théorie largement apriorique. Il ne s'agit pas de savoir si elle l'est complètement ou en partie; il suffit de savoir si elle est rigoureusement empirique ou non. Une théorie à cheval entre l'apriorisme et l'empirisme est par définition apriorique, c'est-à-dire inadéquate à son objet, et on ne saurait y remédier par quelque accommodage qui servirait à corriger les erreurs les plus évidentes sans arriver à constituer une totalité cohérente....

C'est la grammaire gréco-latine qui constitue la base de la grammaire européenne. La grammaire classique, même sous ses aspects les plus modernes et les plus scientifiques, repose sur cette tradition forte et invétérée. La critique de la grammaire classique a été faite à maintes reprises. Mais il est difficile de s'en affranchir, et on est loin d'y avoir réussi jusqu'ici. De la doctrine classique la linguistique a passé dans une époque critique, mais le nouveau classicisme qui en devra surgir ne se dessine encore que vaguement, et les essais qui ont été faits pour établir une doctrine nouvelle tombent encore fatalement, et souvent sans en avoir conscience, sous le régime de la doctrine classique. Il est difficile de savoir oublier.

... pour sauver la doctrine classique, il a fallu insister de plus en plus sur les caractères sémantiques qui sont apparemment plus constants, puisque plus universels. On s'éloigne de plus en plus de la structure morphologique.

Mais on finit par découvrir que la constance des faits sémantiques est une illusion, et qu'ils constituent un point de repère extrêmement vague et fuyant... ■<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> "La structure morphologique", 1939, in Essais linguistiques, p.131-132.

La **signification** - utilisée en permanence comme « implicite » - n'est d'aucune aide, bien au contraire !

■ Depuis quelques années une discussion animée s'est donnée pour objet de trouver ce qu'est réellement la "signification", ou, comme on dit, de trouver la "signification de la signification (1)". Pour simplifier, on peut considérer que les opinions engagées dans cette discussion font partie de deux groupes : les mentalistes et les behavioristes (en utilisant les termes américains qui sont devenus internationaux), et l'on peut dire qu'en gros les mentalistes insistent sur le rôle du locuteur, et les behavioristes sur le rôle de l'auditeur (ou du lecteur) de la communication. Pour en revenir à nos exemples, les mentalistes veulent que, derrière les feux de signalisation, le cadran téléphonique et le carillon de l'horloge, il y ait une pensée, une volonté, une idée, une conscience, ou autre chose semblable, et que là se trouve la signification; alors que les behavioristes maintiennent que la signification n'est que la relation constante entre l'énoncé et le comportement qu'il provoque; ainsi dans nos exemples, la signification des feux de signalisation serait le comportement des automobiliste; la signification de la composition d'un numéro serait son effet sur le réseau, la fermeture du circuit à des endroits précis, et l'établissement de la communication; et la signification du carillon serait reconnaissable, très indirectement, il est vrai, au comportement des habitants du quartier. Je m'abstiendrai de rentrer maintenant dans cette controverse, non par crainte de me fourrer dans un guêpier, mais parce que le problème n'est pas pertinent ici.

(1) cf. AYER (A.J.) The meaning of meaning. (N.d.T.)■<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> La structure fondamentale du langage, 1947, (Cours, 1947, Londres) publié en trad. franç. à la suite des Prolégomènes, 1968-1971, Editions de Minuit, Paris, p. 188.